

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Québec, le 8 mars 2007

Monsieur Gaston Cadrin
Président
Groupe d'initiatives et de recherches
appliquées au milieu (GIRAM)
10335, boulevard de la Rive-Sud
Lévis (Québec) G6V 9R6

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et
des infrastructures connexes**

Monsieur le Président,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

C103. Dans le mémoire du GIRAM vous indiquez à la p.20:

« Dans ces cas, nous verrons que le nombre de résidences dans le rayon de danger de la nappe initiale (norme couramment utilisée aux Etats-Unis) (nous soulignons) pourrait atteindre jusqu'à plus de 250 résidences et une école de 100 élèves. »

La commission vous serait reconnaissante de bien lui fournir de plus amples renseignements en guise d'explication et de justification de votre compréhension de la norme en question telle que pratiquée aux Etats-Unis. La commission vous remercie de votre contribution à ces travaux.

La commission d'examen conjoint compte sur votre collaboration afin que l'information demandée soit rapidement rendue disponible.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission